



Asociación Pro Derechos  
Humanos de Andalucía  
Sede andaluza

C/ Blanco White nº5. ACC.A  
cp. 41018 Sevilla  
Telefono: 954 536 270 Fax: 954 534 086  
email: andalucia@apdha.org

Séville, le ... février 2010

## **Citoyenneté européenne et droit de vote pour tous les résidents**

Chers (ères) ami/es;

Nous voulons vous proposer de profiter de la présidence de tour espagnole de l'Union Européenne pour promouvoir les droits politiques des personnes étrangères non communautaires et, par conséquent, avancer dans une construction plus démocratique de l'Union. Nous vous adjoignons au présent un document qui sollicite la modification du Traité de Maastricht (dans son actuelle version donnée par le Traité de Lisbonne) pour étendre la reconnaissance de la citoyenneté européenne qui établit tous les résidents dans l'Union Européenne, en supprimant la condition de démontrer la nationalité d'un pays membre.

Avec cette modification toutes les personnes ayant leur résidence dans un pays de l'Union pourraient prendre part aux élections européennes et municipales, et cela supposerait un premier pas vers une citoyenneté européenne démocratique et inclusive.

Depuis l'APDHA nous vous invitons à souscrire le document cité, que nous remettrons à José Luis Rodríguez Zapatero, président de tour de l'Union Européenne, en l'incitant à qu'il transfère l'initiative au dernier Conseil Européen qui aura lieu durant la présidence espagnole (les 17 et 18 juin 2010 à Bruxelles). On fera également une diffusion publique de l'action à travers les médias.

Ce texte sera envoyé aux organisations qui luttent pour les droits des citoyens/ennes d'origine étrangère dans d'autres pays de l'Union.

Nous vous remercions de bien vouloir donner diffusion à cette action entre toutes les associations et collectifs qui selon vous pourraient être intéressés.

En remerciant votre participation, recevez un salut cordial.

Carlos Arce Jiménez  
Natalia García Caballos

Coordinateurs du Secteur Immigration de l'APDHA